

République Française
Département d'Indre-et-Loire
COMMUNE DE LA FERRIERE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 14 mars 2024

Membres en exercice : 9
Quorum : 5

Date de la convocation: 05/03/2024

Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze mars, 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Marc LEPRINCE,

RESULTAT DU VOTE :

Pour : 8
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Olivier FOUCHERE, Albert HAVIN, René LAVAINÉ, Martine MALHERBE, Cedric MORANDINI, Jean-Marc PAPIN, Annette SANCTORUM
Excusés et Représentés par : Florence LEPRINCE par Annette SANCTORUM
Excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Annette SANCTORUM

DE_2024_007

Objet : Approbation du compte administratif 2023 (budget communal)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-14, L. 2121-21 et L. 2121-29 relatifs à la désignation d'un président de séance autre que Monsieur le Maire pour procéder au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes des délibérations,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-31 relatif à l'adoption du compte de gestion et du compte administratif,

Considérant que Monsieur René LAVAINÉ, 1^{er} Adjoint, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif 2023 du budget communal,

Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle pour laisser la présidence à Monsieur René LAVAINÉ pour le vote du compte administratif 2023 du budget communal,

Entendu le rapport du compte administratif 2023 du budget communal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

APPROUVE le compte administratif 2023 du budget communal, lequel peut se résumer comme suit :

Section de fonctionnement	
Recettes 2023	215 527,25 €
Dépenses 2023	158 943,74 €
Résultat de l'exercice 2023	56 583,51 €
Résultat de fonctionnement reporté 2022	155 692,76 €
Résultat de clôture 2023	212 276,27 €

Section d'investissement	
Recettes 2023	54 213,75 €
Dépenses 2023	45 382,57 €
Résultat de l'exercice 2023	8 831,18 €
Solde d'exécution d'investissement reporté 2022	- 20 601,71 €
Résultat de clôture 2023	- 11 770,53 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

La Ferrière, le 15 mars 2024

Le 1^{er} Adjoint,

René LAVAINÉ

Acte rendu exécutoire

après transmission au représentant de l'Etat le 15/03/2024

réception le 15/03/2024 et affichage, publication, notification le 15/03/2024

